



Canadian Benefits
CONSULTING GROUP

- Consulting
- Disability Management
- Claims / Administration
- Pension / Actuarial

Décembre 2018

Chères/Chers membres:

**Re: Fonds en fiducie du régime d'assurance invalidité de la section 2002 des UNIFOR
Régime collectif d'assurance revenu en cas d'invalidité
Membres employés par Air Canada (Ventes et service clientèle uniquement) et
Aeroplan**

De la part de votre Fonds en Fiducie au sujet de votre régime collectif d'assurance revenu en cas d'invalidité. Nous sommes ravis d'annoncer qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, Le montant maximum de la phase I des prestations d'invalidité de courte durée passera d'un montant égal à 55% de votre salaire hebdomadaire brut de base; ou 550 \$, selon le montant le moins élevé; à un montant égal à 55% de votre salaire brut hebdomadaire de base ou à 575 \$, selon le montant le moins élevé.

Cette augmentation des prestations s'appliquera aux membres qui deviennent invalides (premier jour d'absence en raison d'une invalidité) à compter du 1er janvier 2019.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à contacter votre fiduciaire GIDIP ou votre administrateur de régime.

Copie: Fonds en fiducie du régime d'assurance invalidité
Conseil exécutif
Comité de négociation
Présidents de district